



**Couleur PATRIMOINE**  
une palette de solutions pour votre avenir

**FICHE D'INFORMATIONS LEGALES**  
**DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION (D.E.R)**

**PRÉSENTATION DE COULEUR PATRIMOINE SAS**

Dénomination sociale : **COULEUR PATRIMOINE SAS**

Adresse siège social : 39 rue Rachais - 69007 LYON

Siret : 539 954 636 00012 - RCS Lyon

Forme juridique : SAS

Capital social : 15 500€

Téléphone 04 37 66 27 49

Email : [contact@couleurpatrimoine.com](mailto:contact@couleurpatrimoine.com)

Créée en 2012, **COULEUR PATRIMOINE** fait aujourd'hui partie des sociétés de "Conseil en Stratégie Patrimoniale » expérimentées et reconnues. Ses conseillers diplômés (Thierry Pujervie, Christine Picasso, Bernard Josserand, Stéphanie Grange, Hugo Berthelot) apportent compétence et expérience dans les domaines financier, économique, immobilier, fiscal et juridique.

Notre vocation est d'accompagner les particuliers et les professionnels dans leur projet de :

- création,
- d'organisation,
- de développement
- de transmission
- d'optimisation de leur patrimoine en concordance avec leurs objectifs.

**COULEUR PATRIMOINE** s'appuie sur des partenaires représentant le tissu économique local (experts avocat, notaires, banques, experts comptables, promoteurs, entreprises et institutionnels notamment), et apporte un conseil éclairé en investissement financier (par exemple via assurance-Vie, Pea, Contrat de capitalisation, Perp, PEE etc..) ou en immobilier (par exemple en Nu ou en meuble, neuf ou ancien, direct ou en fonds d'investissement, SCPI, OPCI etc.)

Dans le cadre de son activité, **COULEUR PATRIMOINE sas** peut être amené à intervenir en tant que CIF (Conseil en Investissement Financier) et s'engage à fournir la présente fiche d'information à tout client potentiel et à lui expliciter.

**Couleur Patrimoine**

SARL au capital de 15 500 €

RCS Lyon N°535954636

SIRET N° 539 954 636 00012

**Adresse:** 39,rue Rachais - 69007 Lyon

**Téléphone** +33 (0)4 37 66 27 49

**E.mail.** [contact@couleurpatrimoine.com](mailto:contact@couleurpatrimoine.com)

ORIAS N° 12066509 / Carte T préfecture du Rhône N° 123490

N° CIF : E003197 membre ANACOFI-CIF agréé par l'AMF / Membre ANACOFI-IOBSP

RC Garantie financière Zurich insurance PLC 7400026945 - Démarcheur Banque de France : 1062612803 FN

TVA intracommunautaire : FR0453995463600012 / CNIL N° 48 : 1893263v0

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 12066509 (<https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

- **CIF**  
(Conseiller en Investissements Financiers) enregistré auprès d'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF) sous le n°E003197, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org);
- **COURTIER D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE :**  
Catégorie : COURTIER - Type d'intermédiaire : B - art L520 1II 1<sup>er</sup> du code des assurances, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler avec une ou plusieurs compagnies d'assurance, et pouvant notamment présenter les opérations d'assurance ou de capitalisations des établissements mentionnés à la rubrique « fournisseurs ».  
  
Etablissement(s) d'assurances représentant plus de 33% du chiffre d'affaires en intermédiation en n-1 : NEANT  
Etablissement(s) d'assurances avec lesquels il existe un lien financier (détention d'une participation directe ou indirecte > 10% des droits de vote ou du capital du cabinet) : NEANT
- **IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) :**  
Catégorie : COURTIER en prêt  
Le cabinet COULEUR PATRIMOINE est inscrit en tant qu'intermédiaire appartenant à la catégorie Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP).  
  
Etablissement(s) de crédit ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires en intermédiation en n-1 : CREDIT FONCIER  
Etablissement(s) de crédit ou de paiement avec lesquels il existe un lien financier (détention d'une participation directe ou indirecte > 10% des droits de vote ou du capital du cabinet) : NEANT  
  
Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers :
  - Le cabinet propose un service de conseil
  - Il s'agit d'un conseil indépendant
  - La recommandation faite dans le cadre de ce service porte sur notre propre gamme de produits ou sur une large gamme de contrats de crédit disponibles sur le marché
  - Le client devra acquitter des frais pour la rémunération de ce service indépendant
- **TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE**  
COULEUR PATRIMOINE sas est titulaire de la carte de « transaction sur immeuble et fonds de commerce » n° 123490 (non détention de fonds) délivrée le 18 AVRIL 2012 par la Préfecture du Rhône.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de ANACOFI CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de : ZURICH INSURANCE PLC – 112 avenue de Wagram 75017 PARIS

Numéros de polices : 7400026945 –

Pour des montants suivants :

	CGP	CIF	COURTIER ASS	IOBSP	IMMO
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	2 000 000€ par année et par sinistre	1 000 000€ par année et par sinistre	2 500 000€ par année et par sinistre	2 000 000€ par année	1 000 000€ par année et par sinistre
MONTANT DES GARANTIES FINANCIERES	N/A	N/A	115 000€ par année	115 000€ par année	110 000€ par année et par sinistre

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de ANACOFI CIF disponible au siège de **COULEUR PATRIMOINE sas** ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)

**PRINCIPAUX PARTENAIRES, COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT, ENTREPRISES D'ASSURANCE ET AUTRES FOURNISSEURS**

Nom	Nature	Mode de rémunération
Vinci Immobilier – Bouygues Immobilier - Nexity – Cogedim – Icade -	Promoteurs immobiliers	Commissions
Pure invest – La Reference Pierre – Altia Immo – I Selection	Plateformes immobilières	Commissions
Vatel – Calao – A plus finance – Montbleu finance - Amundi - La Française AM -	Société de gestion de portefeuille	Commissions et rétrocession
CGPE (groupement) : MMA – Oradea – Spirica – Natixis – La Baloise – Primonial - Oddo	Groupement – Mutuelle et assureur	Commissions et rétrocessions
Credit Foncier – CIC – Crédit Mutuel – Cholet Dupont	Banques	Commissions
April – Vivens – Axelliance	Compagnies d'assurance	Commissions
Marne et Finance – Vauban distribution	Fournisseur	Commissions

La liste complète des autres compagnies vous sera communiquée sur simple demande.

**MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL**

Vous êtes informé que lorsque la prestation de conseil en investissements financiers sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, votre conseiller est rémunéré par la totalité des frais de souscription non acquis aux OPC déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produits, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 50 % maximum de ceux-ci, qu'ils s'agissent d'OPC obligataires, monétaires ou investis en actions.

Au titre de l'accompagnement du client, conformément aux dispositions de l'article 325-6 du Règlement général de l'AMF, vous pourrez obtenir, sur simple demande, avec le concours de votre conseiller qui s'engage à vous assister dans l'obtention de ces informations, une communication d'informations plus précises auprès

de l'établissement teneur du compte, ou directement auprès du producteur quand ce dernier n'est pas lui-même dépositaire, une fois connus les supports que vous choisirez.

Vous êtes informés que des honoraires ou des frais peuvent être demandés, de manière distincte et différente, pour des prestations particulières, en fonction du degré de complexité du dossier et de la charge de travail en découlant, ou lors de la mise en place d'abonnement proposé.

Une lettre de mission définira le mode et le niveau de rémunération ainsi que le niveau des frais et honoraires qui seront facturés, sur la base ci-dessous :

PRESTATIONS	HT	TTC (20%)
Tarif horaire de base – consultation Particulier – Conseil et gestion du patrimoine – Accompagnement « service » personnalisé	250 €	300 €
Tarif horaire de base – consultation Entreprise – Conseil et gestion du portefeuille – Accompagnement « service » personnalisé	350 €	440 €
Audit patrimonial	1800 €	2160 €
Audit des placements en place – Analyse de risque – Analyse comportement – Analyse de strate obligatoire (rating,duration, Yield) – Analyse de la structure des frais	1200 €	1440 €
Préconisations – Sur les placements – Sur les intermédiaires (benchmark)	800 €	960 €
Recherche de tout bien immobilier – Collecte de critères de recherche de bien – Proposition des biens au client / choix final – Mandat de recherche	2 750 €	3300 €
Service de conseils sur le crédit immobilier Conseil et Analyse proposition	500 €	500 € (prix net)
Abonnement pack « Prémium » sur le suivi de patrimoine et produits financiers – Rapport du portefeuille trimestriel – Analyse marché – Arbitrage – Bilan patrimonial annuel – Rdv domicile* / bureau : 1 x trimestre mini – Assistance téléphonique / Agrégateur de comptes		250 € / trimestre 90€ / mensuel (prix net)
Abonnement pack « classique » sur le suivi de patrimoine et produits financiers – Rapport du portefeuille semestriel – Arbitrage – Bilan patrimonial annuel – Rdv bureau : 2 x an		120 € / trimestre 45€ / mensuel (prix net)
Accompagnement en Recherche de Financement – Mandat de recherche adapté – Obtention de crédit – Service de conseil	Au % du dossier	1% jusqu'à 350 000€ 0,5% au-delà de 350 000€ (prix net)
<b>Au forfait :</b> Sous forme d'une commission sur l'encours supervisé. Dans ce cas précis, le conseiller rétrocèdera à son client sur sa facture toutes les commissions éventuellement perçues auprès d'intermédiaires dans le cadre de la mission, à hauteur du montant facturable au client prévu par la lettre de mission.		0.40 %

\*dans un rayon de déplacement d'une heure de route

## INFORMATIQUE ET LIBERTES

Dans le cadre de nos services, nous serons amenés à accéder et/ou manipuler des données à caractère personnel au sens de la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. A ce titre nous nous engageons à respecter, à l'occasion de la collecte et du traitement des données dont nous sommes responsables au regard du cadre légal et/ou réglementaire applicable, l'ensemble des obligations légales et/ou réglementaires qui nous sommes applicables en cette qualité, en particulier :

- (i) la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée ;
- (ii) le Règlement européen 2016/679 (« Règlement Général sur la Protection des données ») à compter du 25 mai 2018 ;
- (iii) toutes réglementations européennes en vigueur et recommandations de toute autorité publique indépendante.

Vous disposez également d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes aux données qui le concernent, et pouvez exercer ces droits en adressant un courrier accompagné d'une copie d'un document d'identité portant sa signature : à COULEUR PATRIMOINE dont l'adresse du siège social figure en première page.

## TRAITEMENT DES RECLAMATIONS (ARTICLE 325-12-1 DU RGAMF ET INSTRUCTION AMF N° 2012-07 DU 13/07/2012-MAJ 24/04/2013)

### MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier recommandé avec accusé de réception : COULEUR PATRIMOINE SAS, 39 rue Rachais 69007 LYON  
ou par mail : [contact@couleurpatrimoine.com](mailto:contact@couleurpatrimoine.com)

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si le traitement de la réclamation par votre conseiller ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez saisir un médiateur indépendant :

- Médiateur de l'Association ANACOFI 92 Rue d'Amsterdam 75009 Paris
- Médiateur de l'AMF : Mme Marielle Cohen-Branche - Autorité des marchés financiers, 17, place de la Bourse, 75 082 Paris cedex 02 <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>?
- Médiateur de l'Association ANACOFI Assurance : la Médiation de l'assurance TSA 50110/75441 Paris cedex 09 <http://www.mediation-assurance.org>
- Médiateur de l'association ANACOFI Immobilier : Médiation de la consommation - ANM Conso – 62 rue Tiquetonne – 75002 PARIS [www.anm-conso.com/anacofi-immo](http://www.anm-conso.com/anacofi-immo)
- Médiateur de l'association ANACOFI IOBSP : Médiation de la consommation - ANM Conso - 62 rue Tiquetonne – 75002 PARIS [www.anm-conso.com/anacofi-iobsp](http://www.anm-conso.com/anacofi-iobsp)

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Le client ou les clients	Le conseiller
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Fait à : Le : .....	Fait à : Le : .....
Signatures	Signature